



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Bay Adelaide Centre
333, rue Bay, Bureau 4600
Toronto (Ontario) M5H 2S5
Canada
Téléphone 416-777-8500
Télécopieur 416-777-8818
www.kpmg.ca

RAPPORT D'ASSURANCE LIMITÉE DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Au conseil d'administration et à la direction de la Banque de Montréal (« BMO ») :

Nous avons réalisé une mission d'assurance limitée à l'égard de certaines mesures de la performance de BMO contenues dans le Rapport climat et durabilité 2024 (le « Rapport »), pour l'exercice clos le 31 octobre 2024.

L'étendue de notre mission d'assurance limitée, telle qu'elle a été convenue avec la direction, comprend les indicateurs de performance (collectivement, l'« information sur l'objet considéré ») et les critères qui suivent :

Sujet	Information sur l'objet considéré	Valeur présentée en 2024	Page du rapport	Critères
Financement climatique ¹	BMO Marchés des capitaux – financement climatique à l'intention de clients qui poursuivent des objectifs environnementaux ou de transition climatique (en milliards de dollars)	8,6 \$	53	Cadre de financement durable et climatique de BMO (octobre 2024), accessible au public sur le site Web de BMO.
	BMO Marchés des capitaux – prise ferme d'obligations étiquetées vertes (en milliards de dollars)	3,9 \$		
	BMO Marchés des capitaux – financement par actions et par emprunts lié au climat (en millions de dollars)	32 \$		
	BMO Marchés des capitaux – prêts liés au climat (en milliards de dollars)	1,5 \$		
	BMO Marchés des capitaux – services-conseils en finance liés au climat se rapportant aux fusions et aux acquisitions (en milliards de dollars)	3,2 \$		
Finance durable ¹	Marchés des capitaux – prise ferme d'obligations durables (en milliards de dollars)	15,4 \$	30	

Sujet	Information sur l'objet considéré	Valeur présentée en 2024	Page du rapport	Critères
	Marchés des capitaux – financement durable par actions et par emprunts (en milliards de dollars)	4,1 \$		
	Marchés des capitaux – prêts durables (en milliards de dollars)	1,5 \$		
	Marchés des capitaux – prêts liés à la durabilité (en milliards de dollars)	1,6 \$		
	Marchés des capitaux – services-conseils en finance durable se rapportant aux fusions et aux acquisitions (en milliards de dollars)	3,2 \$		
Changements climatiques ¹	Exposition au risque de crédit découlant d'éléments d'actif liés au carbone – mesure 1 (énergie non renouvelable et production d'électricité) (en %)	1,6 %	89	Critères élaborés à l'interne, qui sont présentés dans le Glossaire aux pages 115 à 118 du Rapport climat et durabilité 2024.
	Exposition au risque de crédit découlant d'éléments d'actifs liés au carbone – mesure 2 (comprend la mesure 1, plus les secteurs du transport, des matériaux et du bâtiment, de l'agriculture, de l'alimentation et des produits forestiers) (en %)	17,0 %	90	
Sécurité des données ¹	Plaintes fondées pour atteinte à la vie privée de clients et perte de données sur des clients (nombre)	0	16	
Diversité et inclusion ¹	Équité entre les sexes des postes de haute direction – à l'échelle de l'organisation (en %)	41,3 %	28	
	Personnes de couleur à un poste de cadre dirigeant – Canada (en %)	26,7 %		
	Personnes de couleur à un poste de cadre dirigeant – États-Unis (en %)	26,1 %		
	Autochtones au sein de notre effectif – Canada (en %)	1,4 %		
	Personnes handicapées au sein de notre effectif – Canada et États-Unis (en %)	6,3 %		
	Représentation des membres de la communauté 2ELGBTQ+ au sein de notre effectif – Canada et États-Unis (en %)	6,0 %		
Inclusion financière ¹	Premières Nations participant au Programme de prêts à l'habitation dans les réserves de BMO – Canada (nombre)	108	22	

Émissions financées – Biens immobiliers résidentiels – Canada ²	Prêts en cours (en millions de dollars)	123 424 \$	88	PCAF (2022). Norme Global GHG Accounting and Reporting Standard Part A: Financed Emissions (norme mondiale de comptabilisation et de déclaration des gaz à effet de serre : partie A : Émissions financées). Deuxième édition.
	Émissions financées pour les champs d'application 1 et 2 (en milliers d'équivalents de tCO ₂)	897		
	Cote de qualité des données du portefeuille selon le PCAF	4,1		
	Intensité économique des émissions (tCO ₂ /M\$ de prêts en cours)	7,3		
	Intensité des émissions physiques (en kgCO ₂ /m ² financé)	24,7		
Émissions financées – Biens immobiliers commerciaux – Canada ³	Prêts en cours (en millions de dollars)	36 721 \$	87	
	Émissions financées pour les champs d'application 1 et 2 (en milliers d'équivalents de tCO ₂)	504		
	Cote de qualité des données du portefeuille selon le PCAF	4,6		
	Intensité économique des émissions (équivalents de tCO ₂ /M\$ de prêts en cours)	13,7		
	Intensité des émissions physiques (en kgCO ₂ /m ² financé)	32,0		
Émissions financées – Secteurs pétrolier et gazier en amont – Canada ²	Prêts en cours (en millions de dollars)	1 926 \$	84	
	Émissions financées pour les champs d'application 1 et 2 (en milliers d'équivalents de tCO ₂)	357		
	Cote de qualité des données du portefeuille selon le PCAF	2,9		
	Intensité économique des émissions (équivalents de tCO ₂ /M\$ de prêts en cours)	186		
	Intensité des émissions physiques (équivalents de tCO ₂ /TJ)	5,1		
Émissions financées – Secteurs pétrolier et gazier en amont – Reste du monde ²	Prêts en cours (en millions de dollars)	141 \$	84	
	Émissions financées pour les champs d'application 1 et 2 (en milliers d'équivalents de tCO ₂)	28		
	Cote de qualité des données du portefeuille selon le PCAF	3,1		
	Intensité économique des émissions (équivalents de tCO ₂ /M\$ de prêts en cours)	203		
	Intensité des émissions physiques (équivalents de tCO ₂ /TJ)	2,7		

Émissions financées – Secteurs pétrolier et gazier en amont – échelle mondiale ²	Prêts en cours (en millions de dollars)	2 067 \$	84
	Émissions financées en aval pour le champ d'application 3 (en milliers de tCO ₂)	5 393	
	Cote de qualité des données du portefeuille selon le PCAF	3,0	
	Intensité économique des émissions (tCO ₂ /M\$ de prêts en cours)	2 610	
	Intensité des émissions physiques (équivalents de tCO ₂ /TJ)	66,5	
Émissions financées – Production d'électricité – Canada ²	Prêts en cours (en millions de dollars)	1 309 \$	86
	Émissions financées pour le champ d'application 1 (en milliers d'équivalents de tCO ₂)	400	
	Cote de qualité des données du portefeuille selon le PCAF	2,9	
	Intensité économique des émissions (équivalents de tCO ₂ /M\$ de prêts en cours)	306	
	Intensité des émissions physiques (équivalents de tCO ₂ /MWh d'électricité produite)	0,20	
Émissions financées – Production d'électricité – États-Unis ²	Prêts en cours (en millions de dollars)	1 891 \$	86
	Émissions financées pour le champ d'application 1 (en milliers d'équivalents de tCO ₂)	1 181	
	Cote de qualité des données du portefeuille selon le PCAF	3,6	
	Intensité économique des émissions (équivalents de tCO ₂ /M\$ de prêts en cours)	625	
	Intensité des émissions physiques (équivalents de tCO ₂ /MWh d'électricité produite)	0,23	

Émissions financées – Agriculture – échelle mondiale ^{2 3}	Prêts en cours (en millions de dollars)		18 413 \$ (2023) 18 114 \$ (2022)	88	
	Émissions financées pour les champs d'application 1 et 2 (en milliers d'équivalents de tCO ₂)		14 112 (2023) 15 700 (2022)		
	Cote de qualité des données du portefeuille selon le PCAF		4,4 (2023) 4,4 (2022)		
	Intensité économique des émissions (équivalents de tCO ₂ /M\$ de prêts en cours)		766 (2023) 867 (2022)		
Émissions financées – Total du portefeuille ²	Portefeuille de prêts aux entreprises et aux administrations publiques – portefeuille complet de 2023 (en %)	Agriculture	51 %	82	
		Immobilier commercial	1 %		
		Industries lourdes	<1 %		
		Secteurs pétrolier et gazier en amont	3 %		
		Production d'électricité	18 %		
		Transport	5 %		
		Tous les autres	22 %		

¹ Au 31 octobre 2024 et pour l'exercice clos à cette date.

² Au 31 octobre 2023 et pour l'exercice clos à cette date.

³ Au 31 octobre 2022 et pour l'exercice clos à cette date.

L'information sur l'objet considéré est indiquée par le symbole ◆ dans le rapport.

À l'exception de ce qui est décrit dans le tableau précédent, nous n'avons mis en œuvre aucune procédure de certification relative aux autres informations contenues dans le Rapport, et, en conséquence, nous n'exprimons aucune conclusion sur ces informations.

Il n'existe aucune exigence obligatoire pour la préparation ou la présentation de l'information sur l'objet considéré. Par conséquent, BMO a appliqué les critères suivants (les « critères applicables ») :

- Pour l'information sur l'objet considéré parmi les sujets « Émissions financées », PCAF (2022). Norme Global GHG Accounting and Reporting Standard Part A: Financed Emissions (norme mondiale de comptabilisation et de déclaration des gaz à effet de serre : partie A : Émissions financées). Deuxième édition.
- Pour l'information sur l'objet considéré parmi les sujets « Financement de la lutte contre les changements climatiques » et « Finance durable », Cadre de financement durable et climatique de BMO (octobre 2024), qui peut être consulté sur le site Web de BMO.

- Pour l'information sur l'objet considéré parmi les sujets « Changements climatiques », « Sécurité des données », « Diversité et inclusion » et « Inclusion financière », les critères élaborés à l'interne de BMO, comme il est décrit dans le Glossaire qui figure aux pages 115 à 118 du Rapport climat et durabilité 2024.

Responsabilités de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation de l'information sur l'objet considéré conformément aux critères applicables.

La direction est également responsable du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation et la présentation de l'information sur l'objet considéré exempte d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Cette responsabilité consiste notamment à déterminer les objectifs de BMO en ce qui concerne la performance en matière de durabilité et l'information relative à celle-ci, à identifier les parties prenantes et les questions significatives, ainsi qu'à sélectionner ou élaborer des critères appropriés.

Notre responsabilité

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion fournissant une assurance limitée sur l'information sur l'objet considéré sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre et des éléments probants que nous avons obtenus. Nous avons réalisé notre mission d'assurance limitée conformément à la Norme canadienne de missions de certification (NCMC) 3000, *Missions d'attestation autres que les audits ou examens d'informations financières historiques* et à la NCMC 3410, *Missions de certification des bilans des gaz à effet de serre*. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons notre mission de façon à avoir une assurance limitée que l'information sur l'objet considéré ne comporte pas d'anomalies significatives.

Une mission d'assurance limitée comporte l'appréciation de la pertinence des critères utilisés par BMO pour préparer l'information sur l'objet considéré dans les circonstances de la mission, l'évaluation des risques d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et l'adoption de réponses à l'évaluation des risques, adaptées aux circonstances dans la mesure nécessaire.

Nous avons exercé notre jugement professionnel et fait preuve d'esprit critique tout au long de la mission. Nos procédures ont été conçues et mises en œuvre en vue d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés sur lesquels fonder notre conclusion. Dans le cadre de notre mission, nous avons :

- apprécié la pertinence de l'utilisation par BMO des critères aux fins de la préparation de l'information sur l'objet considéré dans les circonstances;
- au moyen de demandes d'informations, acquis une compréhension de l'environnement de contrôle de BMO, des processus et des systèmes pertinents pour la préparation de l'information sur l'objet considéré, mais nous n'avons pas évalué la conception d'activités de contrôle particulières, ni obtenu d'éléments probants quant à leur mise en œuvre ou testé l'efficacité de leur fonctionnement;
- évalué si les méthodes utilisées par BMO pour établir des estimations sont appropriées et si elles ont été appliquées de façon uniforme, mais nous n'avons pas testé les données sur lesquelles les estimations sont fondées ni établi nos propres estimations au regard desquelles évaluer les estimations de BMO;
- inspecté un nombre limité d'éléments par rapport aux documents justificatifs ou tirés de ceux-ci, selon ce qui convenait;
- mis en œuvre des procédures analytiques et demandé à la direction des explications au sujet des écarts importants que nous avons relevés;
- effectué un nouveau calcul, pour certaines mesures de la performance, et a comparé les montants recalculés aux montants comptabilisés;
- pris en considération la présentation de l'information sur l'objet considéré et les informations fournies à son sujet.

Les procédures mises en œuvre dans une mission d'assurance limitée ont une nature et un calendrier différents par rapport à celles mises en œuvre dans une mission d'assurance raisonnable, ainsi qu'une étendue moindre. En conséquence, le niveau d'assurance obtenu dans une mission d'assurance limitée est beaucoup moins élevé que celui qui aurait été obtenu dans une mission d'assurance raisonnable.

Notre indépendance et notre gestion de la qualité

Nous nous sommes conformés aux règles d'indépendance et aux autres règles de déontologie des règles ou du code de déontologie pertinents applicables à l'exercice de l'expertise comptable et se rapportant aux missions de certification, qui sont publiés par les différents organismes professionnels comptables, lesquels reposent sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle et de diligence, de confidentialité et de conduite professionnelle.

Le cabinet applique la Norme canadienne de gestion de la qualité 1, Gestion de la qualité par les cabinets qui réalisent des audits ou des examens d'états financiers, ou d'autres missions de certification ou de services connexes, qui exige que le cabinet conçoive, mette en place et fasse fonctionner un système de gestion de la qualité qui comprend des politiques ou des procédures en ce qui concerne la conformité aux règles de déontologie, aux normes professionnelles et aux exigences légales et réglementaires applicables.

Limites inhérentes importantes

L'information non financière historique, comme celle qui est contenue dans le Rapport, comporte plus de limites inhérentes que l'information financière historique en raison des caractéristiques qualitatives de l'objet considéré sous-jacent et des méthodes utilisées pour déterminer cette information. L'absence d'un ensemble important de pratiques établies sur lesquelles s'appuyer permet la sélection de techniques d'évaluation différentes, mais acceptables, ce qui peut donner lieu à des évaluations sensiblement différentes et nuire à la comparabilité. La nature de ces informations et les méthodes utilisées pour les déterminer, telles qu'elles sont décrites dans les critères applicables, peuvent changer au fil du temps. Il est important de lire les méthodes de présentation de l'information de BMO, présentées dans la méthodologie liée aux émissions financées de BMO de 2024, le Cadre de financement durable et climatique de BMO (octobre 2024) et le Glossaire aux pages 115 à 118 du Rapport climat et durabilité 2024, qui peuvent tous être consultés sur le site Web de BMO.

Observations

Nous attirons l'attention sur la note de bas de page 2 à la page 82 du Rapport et sur la note de bas de page 3 à la page 88 du Rapport, qui indiquent que les résultats présentés antérieurement ont été retraités afin d'intégrer les expositions de BMO découlant de l'acquisition de Bank of the West. Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Autre point

Nous n'avons pas reçu pour mission d'exprimer une assurance à l'égard des retraitements dont il est question à la note de bas de page 2 à la page 82 et à la note de bas de page 3 à la page 88 et, par conséquent, nous n'en exprimons aucune. Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Conclusion

Notre conclusion a été formulée sur la base et sous réserve des éléments décrits dans le présent rapport. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre conclusion.

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre et des éléments probants que nous avons obtenus, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que l'information sur l'objet considéré de BMO pour l'exercice clos le 31 octobre 2024 n'est pas préparée, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux critères applicables.



Notre conclusion sur l'information sur l'objet considéré ne couvre pas d'autres informations, rapports ou documents qui accompagnent ou contiennent l'information sur l'objet considéré et notre rapport d'assurance, ou qui sont présentés avec ceux-ci.

Restriction à l'utilisation

Notre rapport est destiné exclusivement à l'usage de BMO pour les fins énoncées dans notre contrat de mission. Notre rapport pourrait ne pas convenir à d'autres fins et n'est pas destiné à être utilisé ou invoqué par des tiers. Bien que KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. reconnaisse que les informations fournies dans notre rapport puissent être communiquées, dans leur intégralité, par BMO avec le Rapport climat et durabilité 2024, KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. n'assume aucune responsabilité ou obligation à l'égard de tiers concernant les informations fournies dans notre rapport.

KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés

Toronto, Canada
Le 12 mars 2025